



HAL
open science

LA CORPORÉITÉ DU SIGNE LINGUISTIQUE : UN "ÊTRE LÀ" POUR DIRE L'ABSENCE

Claudine Olivier

► **To cite this version:**

Claudine Olivier. LA CORPORÉITÉ DU SIGNE LINGUISTIQUE : UN "ÊTRE LÀ" POUR DIRE L'ABSENCE. NASSIKAS Kostas. L'ABSENCE : Aux origines du signe et du transfert, EME - L'HARMATTAN, 2021, Transversales Philosophiques, 978-2-8066-3758-1. hal-03880874

HAL Id: hal-03880874

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-03880874>

Submitted on 1 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CORPORÉITÉ DU SIGNE LINGUISTIQUE : UN "ÊTRE LÀ" POUR DIRE L'ABSENCE

Cet article est dédié à Kostas Nassikas¹

Introduction

L'activité de langage est un moyen engageant le corps et l'*oralité* d'un sujet, et permettant à celui-ci d'obtenir, avec la collaboration d'une présence co-agissante, l'apparition réelle ou symbolique d'un objet absenté ou à conquérir. Celui-ci est donc automatiquement associé à un environnement, et plus précisément à une scène interactive. Je défendrai l'hypothèse, en prenant des arguments à l'intersection de la pragmatique linguistique et d'une éthosémiotique, que l'émergence et l'organisation du langage humain se fondent sur des représentations partagées — mi-innées, mi-acquises par imitation — et sans cesse remises en oeuvre, de *scènes d'interactions communicatives*. Que les primitives de ces scènes existent sous la forme de schèmes abstraits et ne sont jamais effacées, mais sont disponibles, empilées dans la mémoire active et réactualisante du groupe et des générations. Tout sujet humain les ayant intégrées, consciemment ou non, elles peuvent être rejouées, à l'absence de l'objet convoité, et s'adapter à la situation vécue. C'est ainsi que le sujet pourrait faire connaître un besoin et être compris avec précision et succès, et du même coup, déployer, concrétiser, dans l'effort pour faire venir ou faire remplacer l'objet manquant, une habileté nouvelle et fondamentale, qui devient, symboliquement comme réellement, une façon de se "sauver la vie", de prendre une place et d'exister qualitativement et durablement.

Les formes mêmes des structures de langue — lesquelles diffèrent selon les langues — constitueraient un support institutionnalisé de ce jeu. Nous verrons, sur quelques faits empruntés au français actuel, des propriétés fondamentales du *signe linguistique* qui concernent son émergence à partir de représentations de scènes d'interactions, et la façon dont le signe s'organise autour et à partir de l'absence de ce à quoi on donne le statut de *réfèrent* de ce signe. Car c'est essentiellement de jeux² interactifs, motivés par un besoin ou un désir, que peut provenir le langage. Il n'y a pas eu d'abord des signes, et ensuite des interactions communicatives pour les mettre en oeuvre. Il faut envisager l'inverse : des interactions sensorimotrices et intelligentes de corps vivants plus ou moins habilement adaptés à remplir certaines fonctions, et qui le sont de plus en plus à mesure que s'affirment leur efficacité et la cohésion sociale et mémorielle du groupe.³

1. Corporités

1.1. La corporéité du signe linguistique

Il est des situations où un sujet animal ne peut s'empêcher d'émettre des sons vocaux, quel que soit le mécanisme dont il dispose physiologiquement pour cela. Rendant perceptible sa propre présence, notamment si celle-ci échappe à la vue, cet événement est susceptible de provoquer l'agissement d'un congénère ou d'un prédateur. Aussi, l'émission vocale s'utilisera-t-elle pour attirer l'attention sur soi, inciter à une intervention, impressionner, faire fuir, etc. Le *ruban sonore*, en rendant identifiable et localisable sa source, la "montre" acoustiquement à un autre sujet animal qui, l'ayant captée, en fera quelque chose, en tirera une information pour agir lui-même. Les caractéristiques de longueur et de modulation de ce ruban sonore sont variables, il est comparable ou opposable à un autre ruban émis par le même sujet, ou par un autre sujet, ce qui le rend particulièrement intéressant dans un échange entre congénères.

Le signe linguistique vérifie les deux propriétés d'être une présence manifeste perceptible acoustiquement, et d'être délibérément choisi pour servir un objectif. Mais quand je parle de

¹ Merci à Kostas pour son infinie patience et ses retours particulièrement stimulants tout au long de ce travail.

² *Jeux* au sens de mécanismes et non au sens d'activités essentiellement divertissantes.

³ Les hypothèses de la délocutivité et de la polyphonie développées depuis les années 1980 autour d'Anscombe et Ducrot dans le cadre de la pragmatique linguistique ont inspiré le départ de ma réflexion sur le langage. Par la suite, j'ai développé une position syncrétique entre ce courant et les travaux des interactionnistes, en mettant en évidence les traces de l'interactivité présentes dans la langue-système. Je défends aujourd'hui un élargissement radical éthosémiotique de cette pragmatique linguistique revisitée, ouverte sur l'interdisciplinarité.

corporéité du signe linguistique, il ne s'agit pas seulement de la matérialité de sa substance sonore. Une des singularités du signe linguistique, rarement prise en compte par les linguistes⁴, est le caractère *nécessaire* de son origine et de son ancrage *corporels*. Dérivent de là les usages même réputés les plus abstraits du langage humain.

L'activité de langage apparaît comme manifestation d'un individu qui a pris petit à petit conscience de lui-même, de son appareil gestuel et de ses sons, de leur efficacité dans l'intérêt de sa survie et de sa vie, et qui est finalement devenu un "corps parlant". Cette activité montre — dans sa pratique et dans les formes linguistiques qu'elle emploie — ce qui semble la façonner en permanence : un dispositif de co-présence et d'interaction d'individus physiquement et donc psychiquement distincts entre eux, tout en étant reliés par des intérêts communs ou concurrents.

J'évoquerai une série de faits de langue qui seraient inexplicables sans qu'on intègre dans leur signifié intrinsèque la représentation de scènes de co-présences et d'interactions répétées et réactualisées. C'est-à-dire de la dynamique d'un jeu contradictoire agi par les corps des interactants.

Montrer

On peut donc se signaler et signaler acoustiquement. Cela étant, (se) montrer par une émission vocale, ou différentes variétés de modulations vocales, n'est pas la seule façon de (se) montrer.

Montrer avec l'index revient à se prolonger soi-même dans la direction du doigt vecteur, pour aller atteindre l'objet. Le toucher déictique, actif dès la vie foetale et au cours du développement de l'enfant, n'est plus forcément réalisé concrètement au bout d'un temps. Tant qu'il l'est, il peut donner progressivement la conscience d'une zone frontière entre soi et l'objet, c'est-à-dire la pré-science qu'ils pourront être séparés et aussi qu'ils pourront être ultérieurement reconnectés.

Mobiliser intentionnellement son corps pour montrer, en utilisant son index pour un pointage, comme le fait le jeune enfant, est une façon élaborée de distinguer, de se distinguer et de faire distinguer, pour obtenir quelque chose de quelqu'un et pour comprendre (prendre avec). Pour montrer avec l'index, on n'a pas besoin du langage articulé. Mais émettre un son ou un ruban de sons différenciés — et analysables comme tels à la réception — en même temps qu'on montre avec l'index, est plus efficace. En attirant l'attention de deux manières simultanément, visuellement et acoustiquement, on prédique avec précision, on questionne ou on réclame à propos de ce qui est montré.

Nommer

L'efficacité du montrer et de sa dimension interactive⁵ est augmentée si on ne se contente pas de désigner, mais qu'on apprend à nommer : apprendre un nom, donner un nom, peut servir plus tard à faire revenir l'objet convoité, une fois celui-ci disparu de la scène. Nommer plutôt que montrer suppose que la vocalisation a atteint un certain degré de complexité pour que l'individu arrive à faire comprendre par ce moyen la nécessité de faire réapparaître l'objet — et ce qu'on a à en dire ou à en faire — sans qu'il soit confondu avec un autre. D'où la nécessité que le ruban sonore se réalise, dès sa substance matérielle, selon une linéarité fondée sur du différentiel, tout en obéissant à des régularités reconnaissables. Rappelons l'une des assertions fondatrices de la linguistique moderne est : en langue, il n'y a que des différences.

Mises en scène

En prenant forme et place dans le ruban sonore, sur décision et agissement du sujet parlant, le signe linguistique *présentifie l'absence* de ce qu'il est censé "représenter". Il s'agit de l'absence d'un élément ou d'un ensemble d'éléments imbriqués et constitutifs de l'univers de référence, qui est linguistique (quand bien même le référent ne le serait pas), et du monde sensible, lequel est extralinguistique⁶. Le signe remplace l'objet absent en devenant le symbole, l'artefact. Par lui, le sujet

⁴ La focalisation sur le caractère *arbitraire* (vs *naturel*) du signe linguistique (arbitraire dans sa matérialité acoustique par rapport à l'objet qu'il est censé représenter, et arbitraire d'une langue à l'autre) révélé par le *Cours de linguistique générale* a eu pour effet indirect de refouler tout ce qu'induit par ailleurs le constat du nécessaire ancrage corporel du signe linguistique (même si l'oralité de la langue est présentée comme première par la linguistique saussurienne). Sa prise en compte se limite alors au périmètre abordable par la phonétique articulatoire. Dans l'environnement scientifique, sociologique et scripturaire de la linguistique moderne naissante, rares furent ceux qui osèrent penser le corps (loin encore du "corps-à-corps") des corps parlants.

⁵ Dès lors, où situer la fonction de "désigner les places", dont parle K. Nassikas ? Selon moi ce n'est pas un *champ* spécifique, au sens de Bühler (*champ déictique* vs *champ symbolique*), car elle est transversale aux deux champs du "montrer" et du "nommer". V. infra § *Présentifier et se présentifier*, et § *Territorialités*.

⁶ V. "Référence", in Ducrot et Schaeffer (1995), et ceci : "Les langues naturelles ont en effet ce pouvoir de construire

parlant fait (ré)apparaître virtuellement cet objet pour en faire quelque chose. Du même coup le signe donne un rôle à l'absence, la remplit de signification, élabore et échafaude autour.

Mais le signe, dans ses formes mêmes, *absentifie linguistiquement et discursivement ceux de ces éléments ou cette partie de réel qui sont présents dans la situation* : il se vide pour que les éléments présents de l'univers de référence ou du monde sensible puissent affirmer leur place ou le remplir.

Dans tous les cas, il est dans la nature même du signe de mettre en scène, sémantiquement et morphologiquement, une absence.

1.2. La corporéité du sujet dans l'interaction

Entrer dans le langage, c'est entrer dans l'interaction

Le sujet parlant n'est pas usager de signes et d'un système linguistique extérieurs à sa corporéité. Le signe linguistique émerge comme événement d'un *corps parlant*, sujet de conscience, dans l'effort que celui-ci organise pour s'adresser à un *corps écoutant* précédemment ou potentiellement corps parlant à son tour. C'est le corps animé, moteur, qui instaure — d'abord par captation et imitation, par "rejeu" comme le disait Marcel Jousse⁷ — et redistribue l'ordonnancement des signes linguistiques. Biomécaniquement, le corps humain, avec la capacité de mouvement et de préhension des bras et des mains, et sa capacité locomotrice, en est la source et l'origine spatiale. La station debout et le positionnement du larynx, la conformation de la cavité buccale où s'articulent *les sons de la parole* n'expliquent pas tout. Le corps entier incarne le système langagier.⁸

Parler, c'est prendre une part active à la scène, laquelle est doublement ancrée, dans le présent et dans l'épaisseur historique et sociale de l'institution langagière, qui n'est elle-même constituée que de scènes.

Le signe échappe au sujet

À la fois outil réutilisable et *événement* hic et nunc, non reproductible, d'une énonciation, le signe n'appartient pas à celui qui en fait usage. Il n'est que mouvement : ce n'est pas un objet du monde et il échappe doublement au contrôle d'un sujet parlant.

Disponible pour être utilisé, il est actualisable à volonté. Le sujet parlant,⁹ doué d'intentionnalité, choisit des combinaisons de signes, mais il doit respecter les règles cotextuelles de combinaisons *distributionnelles*¹⁰ et les règles contextuelles de l'univers de référence donné.

D'autre part le sujet parlant *ne peut se soustraire à l'instruction*¹¹ *que porte ce signe lui-même*, à la contrainte argumentative intrinsèque régissant son emploi. J'illustrerai cela par l'exemple de *mais*.

Mais : une mise en scène embarquée

Autour de Ducrot, de nombreux linguistes se sont intéressés à *mais* (du lt. *magis* indiquant la supériorité), qui assure la connexion entre deux pans de l'énoncé. Dès qu'apparaît cette unité, elle exerce sa portée sur le statut argumentatif de contenus propositionnels environnants ou suggérés :

Il fait beau *mais* j'ai mal aux pieds.

L'univers auquel elles se réfèrent ; elles peuvent donc se donner un univers de discours imaginaire. L'île au trésor est un objet de référence possible, comme la gare de Lyon" (p.302). Ducrot suggère de bien distinguer l'identification du référent et sa représentation. V. aussi l'excellent Moeschler et Reboul, 1994.

⁷ Marcel Jousse, 1925.

⁸ J. Cosnier et de nombreux autres chercheurs à Lyon, Grenoble, Montpellier, etc., ont porté leur attention sur toutes sortes de gestes (kinèmes) qui accompagnent la parole. Or la parole/langue est elle-même geste. En effet : 1. Le corps animal, et donc le corps humain, est en interaction constante avec son environnement et notamment ses semblables. Il est "animé" par des finalités précises liées à la survie de l'espèce et de l'individu. Sa forme s'y est adaptée et lui en donne le moyen. 2. De l'interaction physique dérive l'interaction communicative, laquelle est globalement *une gestuelle du corps* (tout comme la locomotion), mais *co-construite, en prenant pour support l'interactant*. 3. Cette gestuelle co-construite différenciellement se précise finalement dans l'activité de langage (et l'activité métalinguistique) : les structures de langue à différents niveaux en portent trace, *sous forme de cristallisations vivantes de processus rituels interactifs*. Le différentiel de langue lui-même en tant que principe qui s'impose au ruban sonore de la parole ne provient pas d'autre chose.

⁹ Ducrot a pu opposer *sujet parlant* (individu réel physique et psychique, dont on ne sait pas ce qu'il pense et dont on ne connaît pas les intentions, et qui ne peut être un objet pour la linguistique) et *locuteur* (auteur de l'énoncé, "metteur en scène" d'intentions que l'énoncé présente comme étant les siennes, et qui seul ressortit à l'analyse linguistique). Mais je veux garder à la fois la problématique linguistique d'une sémantique du *discours idéal*, et le terme de *sujet parlant*, pour ne pas jeter hors de la langue la dimension physico-psychique du sujet (fût-il idéal) pris dans l'activité de langage.

¹⁰ Par ex. du point de vue syntactico-lexical, tel verbe réclame telle ou telle préposition dans sa construction, et tel autre un groupe nominal.

¹¹ Sur la signification instructionnelle de la phrase, v. Ducrot et alii, 1980.

Ici le contenu propositionnel [il fait beau], qui précède *mais*, oriente vers la conclusion [je vais sortir], et le contenu [j'ai mal aux pieds] va vers la conclusion opposée [je ne vais pas sortir]. Ce mécanisme, articulante invariablement quatre (blocs de) contenus propositionnels¹² et accordant la faveur finale à la seconde conclusion, s'exerce dans tous les emplois de *mais*, même si tous les contenus manipulés ne sont pas explicites (*Mais ! Mais ! Mais ! Mais ! Mais ! qu'est-ce que tu fais là ?*).

On identifie différentiellement autour de *mais* les contenus valant arguments ou conclusions, et le mouvement de concession-opposition dans lequel ils prennent place : ces places se distribuent de part et d'autre de *mais*, qui organise autour de lui l'espace de la scène, de manière fixe, indiciale, quasiment fléchée. Tel contenu intentionnel aura tel rôle non pas en vertu de sa valeur sémantique propre, mais en vertu de sa position avant/après *mais*. Avant est la partie concédée, après est l'argumentation la plus solidement soutenue. C'est automatique en discours parce que cette propriété de *mais* est gravée dans la langue.

Une unité de langue est donc capable, de manière stable, de porter toute une scène de débat contradictoire, dans laquelle des contenus propositionnels sont manipulés, reliés en faisceau de systèmes intentionnels ou d'intérêts distincts : comme s'ils émanaient d'individus distincts dont l'interaction était portée par un locuteur metteur en scène et évaluateur. Ce qui donne à penser que la *concession-opposition* est un primitif sémantique d'envergure dans la structuration de la langue. Bien plus que ne le suggère sa modeste place dans les grammaires, qui n'en nomment d'ailleurs que la première partie (*concession*).

Présentifier et se présentifier

Entrer dans la langue, c'est accepter de s'adapter au format social d'une langue, partagé, forgé et transmis sur de nombreuses générations. La langue passe par soi, corps compris, pour continuer à se faire. Non seulement on entre dans une scène où elle se joue, mais on s'y engage profondément et de manière identitaire — même pour une langue seconde¹³ : dire, c'est se dire à sa façon dans cette langue particulière.

Revenons à la déixis. La prégnance du geste de pointer est si forte qu'elle perdure alors même qu'on dispose du langage articulé. Avec celui-ci on manipule des objets abstraits d'où pourra s'organiser toute planification à *propos* du réel. La sélection ne se fera pas sans que l'objet, dont la référence se met en place à partir du monde réel, puisse être localisé ou identifié à un moment donné, dans l'univers de référence pré-construit : dans leur emploi déictique (vs anaphorique ou cataphorique) les *démonstratifs* sont des mots grammaticaux qui ne peuvent se passer du geste de l'index en direction de l'objet.

Montrer, c'est montrer à quelqu'un : quelque chose se partage et la scène prend toute son épaisseur. Le pointage est conquête spatiale, geste d'injonction ou parfois d'accusation plaçant son auteur en position dominante. Le chef d'orchestre levant sa baguette ou ses mains propose aux musiciens de se rassembler, de concentrer leur attention sur le point de départ à venir¹⁴. Le dresseur en fait autant. Un index qui se lève (ou l'instrument qui le prolonge) peut suffire à calmer l'animal. J'en ai fait l'expérience domestique spontanée avec un petit groupe de perruches un peu délurées. Car le pointage est connu aussi chez l'animal. Tout objet ou organe dressé/gonflé "volontairement" — mouvements de huppe des cacatoès, etc. — marque l'intérêt, impose attention, respect, silence ou distance, ou appelle à l'empathie.

Prenons un autre cas de présentification du sujet : la vocalisation *eu*. Elle n'a pas le statut des énoncés propositionnels étudiés par la grammaire. Perçue comme un symptôme involontaire d'embarras, elle peut devenir un tic de langage dont on a du mal à se débarrasser. C'est une forme linguistique puisqu'on lui reconnaît une signification propre comme manifestation typique de l'hésitation (subie, inconsciente ou jouée), différenciable d'une manifestation de joie, de colère, ou autre. Elle vérifie les propriétés de certaines classes d'interjections¹⁵. Elle relève donc bien de l'analyse du système linguistique, de l'interaction ainsi que de l'analyse de textes. Si on l'envisage

¹² Le mécanisme qui convoque quatre contenus propositionnels est constant, alors que les matériaux lexicaux varient.

¹³ Les écrivains bilingues ou trilingues construisent des univers de fiction très dissemblables selon la langue dans laquelle ils choisissent de s'exprimer. Et par ailleurs, une personne est parfois préjugée sur le seul critère de son accent régional ou étranger. V. aussi K. Nassikas, 2011.

¹⁴ A l'oral, il arrive qu'on accompagne un *mais* (par ex.) d'un index levé (et d'une courte pause).

¹⁵ C. Olivier, 1986.

dans un contexte psychique particulier, elle ressortit à la psychologie.

Quoi qu'il en soit, éthosémiotiquement, *eah*, sans s'avouer comme tel, est un mot de recherche de position dominante. Dire *eah*, c'est vouloir continuer d'être là avec son ruban sonore, être là à tout prix, malgré l'émotion due à tout ce qui se bouscule et n'arrive pas à se trier. Faire son entrée dans le langage et "garder la ligne", c'est du même coup tenter d'empêcher l'autre de s'emparer de la parole.

L'animal dispose d'expressions d'*ambivalence* comparable. Un chien pose la patte sur son maître pour lui réclamer quelque chose : co-agi avec un regard suppliant et une vocalisation gémissante de sujet soumis, son "geste" exerce pourtant une pression qui se veut contraignante.

Dire JE et dire ON

Acte fondateur de notre subjectivité dans le langage, l'appropriation du *je* est un marquage de la conscience de soi et de la distance physico-psychique d'avec le/les interactant(s). Cette subjectivité est de *conventionnalité avouée*¹⁶ : on est appelé à maîtriser l'usage de se présentifier par le *je* et de présentifier les interactants dans le discours au moyen de pronoms spécifiques, les pronoms de discours¹⁷. Dans le protocole de prise de parole, le *je* — qui s'utilise à tour de rôle — apparaît comme pivot référentiel autour duquel s'organise le dispositif de la communication verbale.

En français et dans d'autres langues européennes un mot se partage entre pronom du discours et pronom désignant un tiers absent dont l'identité n'est pas précisée. Il s'agit de *on* (étym. "homme"). En persan et turc, *âdam/âdâm* est ressenti aussi comme indéfini de 3e personne ; cependant, il ne s'utilise pas comme pronom du discours.

Signifiant tantôt *je, tu, nous, ou il/elle(s)*, le pronom *on* constitue une ressource euphémique pour absentifier l'autre ou s'absentifier, et ne pas prendre la responsabilité de désigner une personne précise en tant que sujet du discours. Ainsi, "On m'a dit que..." permet de rapporter un propos sans nommer sa source. L'imagination populaire s'en amuse : "On est un con sans définition !". Il s'utilise pour parler depuis soi-même et prétendre à quelque chose tout en n'étant pas là en tant que *je*¹⁸ : "On peut te demander quelque chose ?".

Son usage trop fréquent, pour désigner indifféremment le/les interlocuteur(s) ("Alors, *on* a bien mangé aujourd'hui ?", "On ne me dit rien, à moi !"), des tiers absents ou le sujet parlant lui-même, pourra alerter : cette mise en retrait linguistique de soi trahira-t-elle une difficulté du sujet à se présentifier ?

Mais même la subjectivité portée par *on* dans son emploi de pronom de discours relève d'une conventionnalité *avouée* par la langue.

1.3. La scène de l'interaction : enjeux

De façon autonome par rapport au toucher, qui peut alors devenir absent de l'interaction, l'activité langagière, cette autre sorte de toucher, permet d'atteindre l'autre interactant et de recevoir de lui. Il n'est que d'observer l'interaction des capoeiristes, qui ne se touchent pas et ne parlent pas, pour y trouver l'expression à peine exagérée du jeu habile de la parole en train de se construire depuis la co-présence active des interactants — même lorsque ceux-ci ne se font pas face. *Corps et parole tournent autour d'un axe imaginaire* et rejouent en l'inhibant quelque peu le jeu de la prédation ou de la prise de pouvoir et de la soumission largement représenté dans le monde animal.

La nécessité de prendre sa place et de s'assurer une territorialité est un des aspects de la négociation. Il a pour complémentaire la préservation de la face de l'autre¹⁹.

Territorialités

Le signe doit pouvoir être "agi" in situ par un sujet de conscience qui prend autorité sur la situation (en s'appropriant le pronom *je* et en posant dans son environnement l'interaction avec le *tu* et les autres éléments de la situation) ainsi que sur l'interaction, depuis sa capacité de parole.

Un autre exemple le montrera tout particulièrement, qui relève de ce que A. Culioli a appelé le *repérage*.

¹⁶ Conventionnalité avouée vs non avouée par la langue, v. C. Olivier, 1986 : 19-22.

¹⁷ Benveniste et Jakobson sont parmi les premiers linguistes modernes à avoir mis en valeur l'originalité du dispositif.

¹⁸ Les romanciers en jouent habilement en l'insérant dans le *discours indirect libre* : "Toujours Étienne reprenait la même causerie. (...) Est-ce qu'on était des bêtes, pour être ainsi parqués, les uns contre les autres (...)" Zola, *Germinal*, III, 3. Le pronom *on* vaut pour *ils* dans le récit qui semble se raconter tout seul, et il assure en même temps l'ancrage subjectif réclaté par le discours en suggérant un *nous*.

¹⁹ V. à ce propos E. Goffman, 1974.

(1a) Moi mon père il a coupé son vélo.

(1b) Ben moi le mien i s'est fait voler son portable.

Ce que fait apparaître l'énoncé oral simulé (1a), c'est le rituel interactif dans lequel un sujet parlant, qu'on peut imaginer être un jeune garçon, commence par circonscrire son univers de référence autour de *Moi*, puis place à l'intérieur un élément dont il a choisi de parler et qui a un lien de parenté/propriété/appartenance avec lui (*mon père*), avant d'effectuer la prédication phrastique proprement dite (*il a coupé son vélo*). Ce qui fait renchérir l'interlocuteur en (1b).

Ci-dessous en (2) les interactants se mesurent, "roulent les mécaniques"²⁰ pour s'impressionner mutuellement :

(2a) Moi mon père il a une Mercedes.

(2b) Moi le mien il a une Maserati.

(3a) Moi eh ben je suis plus fort que toi.

(3b) C'est pas vrai ! c'est moi que je suis le plus fort.

Les signes *moi*, *mon*, *le mien*, et d'une manière générale *moi*, *je*, ne fondent que le statut territorial de sujet de sa parole — ce qui en l'occurrence est une prise de pouvoir — mais ils ne renseignent pas sur les caractéristiques singulières de celui qui parle, ne permettent pas de l'identifier. Pour renforcer sa présence dans l'énonciation d'un *moi*, le sujet parlant peut s'aider d'un geste de monstration de la main ou des mains vers sa poitrine : cela marque davantage sa différenciation physico-psychique d'avec une autre personne, mais bien entendu sans donner un nom au sujet parlant ou le *décrire* pour autant.

(2c) Lui son père i veut s'acheter une voiture ancienne.

Lui renvoie ici à quelqu'un qui n'est pas l'interlocuteur mais qu'on peut montrer, s'il est présent dans la situation (*lui* est alors un déictique). Si celui-ci est absent, *il* est un pronom de reprise et renvoie à une expression lexicalement développée, ou à un Nom propre. *Lui* et *il* comptent parmi les formes qui absentifient lexicalement ce qui est repérable par d'autres moyens.

Portée juridique de l'acte langagier

Dans toute interaction, quelque chose de l'être parlant est mis en jeu : exposé, mis en danger, ou négocié par des formats de politesse qui se veulent bienveillants, ou encore garanti par des rituels de validation.

L'inscription, engageante, des sujets parlants dans l'activité langagière, notamment dans l'appropriation du *je*, est tributaire du caractère éphémère de l'instantané de l'énonciation. Elle a pourtant une portée discursive considérable, une portée *juridique*²¹ — on pourra en prendre acte et s'y référer plus tard — et donc des effets pérennes pour des individus particuliers :

Tu m'as promis.

T'as pas le droit de me dire ça.

Jeux d'attitudes

La langue ne fait pas que comporter des unités qui permettent au sujet de manifester sa subjectivité d'une manière qui se présente comme conventionnelle, c'est-à-dire qui montre la compréhension qu'il a du mécanisme d'alternance de l'appropriation du *je* et du *tu* dans l'interaction, et donc son adhésion à la convention.

L'inscription du sujet dans son discours a également un contenu et une portée psychiques et émotionnels que la langue n'ignore pas puisqu'elle a des formes spécifiques non seulement pour citer ou manifester de l'émotionnel, mais aussi pour l'utiliser stratégiquement. Les interjections telles que *ah !*, *oh !*, *euh*, etc. le montrent clairement, affichant une certaine variabilité sémantique, et sans jamais s'équivaloir. Sur leur fonction primitive de cris parlés — qui apparaissent comme copies atténuées de cris poussés, pour signifier une émotion plus ou moins exacerbée prétendant sortir, tel un accident, de la continuité collaborative du cadre discursif — on greffe par exemple une manifestation de mauvaise humeur dans laquelle le sujet parlant peut aller jusqu'à réproucher une conduite (*Ah ! quel enfoiré ! il va avoir affaire à moi, celui-là !*) ou s'en indigner (*Oh ! tu n'as pas honte ?*).

Bien que perçus comme porteurs de messages complets, ces énoncés interjectifs, vides de contenus propositionnels, sont pleins d'une manifestation émotionnelle nécessairement produite dans un ancrage situationnel et vocal-corporel effectifs. Pas de rapport de discours possible pour une

²⁰ Se dit à propos de garçons jouant des épaules pour faire valoir leurs muscles pectoraux et impressionner les filles.

²¹ Le terme est de Ducrot.

interjection, qui est un acte en présentiel. On ne dit pas :

* Il m'a dit qu'*ah* il n'était pas content.

sauf à rejouer la scène en *mimant* la manifestation émotionnelle, ce que suggère la possibilité du rapport de discours direct :

Il m'a dit : "*Ah !* je ne suis pas content !".

Les usages des interjections se présentent comme des manifestations de spontanéité, de subjectivité *particularisante*²² émanant d'un vécu corporel : leur subjectivité ne s'avoue pas comme conventionnelle, alors qu'elle l'est parfaitement. Longtemps pour la linguistique de telles unités ont semblé d'un sémantisme flou, insaisissable ou interchangeable. Or elles sont d'une extrême sophistication. En offrant une absence de contenu propositionnel ou lexical explicite, en ne décrivant pas ce qui est là — tout en restant des unités différentielles inscrites dans le système — elles permettent de jouir de leur grande plasticité mélodique et expressive pour attirer l'attention, en donnant l'illusion que leur émetteur invente *ad hoc* un acte unique en son genre et authentiquement personnel.

Interrogation et question

Même s'il y a des phrases interrogatives qui ne sont pas des questions et des formulations indirectes valant questions, l'acte adressé de question se réalise prototypiquement par une forme interrogative. Le couple question/réponse s'inscrit en français dans la morphologie : sa mise en scène s'appuie, dans les langues indo-européennes, sur une série de marques en QU- (K^w) constituées d'une racine lexicalement vide, très partiellement complétée par telle ou telle désinence de type casuel. L'élément obtenu, vide ou tout au moins incomplet, représente ce qui n'est pas connu et fait l'objet de la question. Il est donné à l'interlocuteur pour que celui-ci le remplace *in fine* par un contenu lexical identifiable, ou un pronom, ou encore un nom propre. L'auteur de la question signifie l'endroit dans l'énoncé où il convient que l'élément qui n'est pas connu trouve place, de sorte que l'interlocuteur pourra se contenter de ne donner que l'élément manquant, et que le contenu de sa réponse, dans cette situation particulière créée par la question, sera assimilé à un message formant un tout avec la première structure apparue dans l'échange. Dans la réponse les éléments qui seraient sémantiquement redondants sont absentifiés.

Est-ce que tu as froid ? - Oui/Non/Pas trop.

Quelle heure est-il ? - Huit heures.

Qui t'a dit cela ? - Paul.

De *quel* livre s'agit-il ? - Du livre de contes.

Comment es-tu venue ? - À pied.

La question dans le discours a une grande portée : elle crée pour l'interlocuteur une obligation de répondre²³. Si celui-ci ne répond pas, il s'expose à un conflit.

Connexions

L'interaction est un *jeu sémiotique ternaire*²⁴ car elle comporte la place, entre les deux interactants, pour une autre sorte d'*absence* : le lieu où s'articule le mouvement de l'un par rapport à l'autre, et où se relance la distribution des places, comme dans la capoiera. Sans ce lieu vide, il n'est pas de départ de mouvement, pas de rapport de sens entre les deux instances de l'interaction.

Ce jeu sémiotique ternaire existe aussi en interne dans l'architecture mobile de l'énoncé d'un même sujet parlant (et, en amont, de l'usage et des formes de la langue reçus en héritage), qui organise les contenus mis en oeuvre selon le même modèle que celui des interactants co-gérant leurs tours de parole. Par exemple, *ah !* et *mais* — et avec lui tous les connecteurs argumentatifs — en apparence si dissemblables, ont en commun de ne rien dire de propositionnel. Ce sont des lieux "vides" qui tracent la limite d'une première partie d'énoncé ou de macro-énoncé, et à partir desquels s'effectue toute redistribution, réorientation, (re)définition. Autrement dit, des lieux-pivots de changements de places, changements d'espace ou de plan, dans une scène d'interaction virtuelle ou actuelle, décrite ou/et agie. On pourrait le démontrer aussi d'un verbe copule tel que *est* : ainsi, la vraie tautologie est impossible en langue naturelle. Dans *Une femme est une femme*, on ne saurait donner le même contenu aux deux occurrences du groupe nominal *une femme*.

²² C. Olivier, 1986.

²³ v. par ex. Anscombre et Ducrot, 1983.

²⁴ C. Olivier, 2018.

2. Des modes linguistiques de l'absence

2.1. Le signe linguistique présentifie l'absent

Un signe est *mis pour quelque chose* qui est en quelque sorte, de ce simple fait, *disponible pour être absent* : je note dans l'agenda ce que j'ai à faire pour pouvoir l'oublier et penser à autre chose. L'occurrence du signe est une présence *à la place de* l'absent. Pour ne parler que du signe-mot (qui n'est qu'un signe linguistique parmi d'autres), les unités lexicales, c'est-à-dire notionnelles, opèrent une présentification nette. Par exemple, le mot *cartable* peut renvoyer à un objet concret du monde sensible. Quant aux concepts abstraits, ils sont comme des objets du monde de la pensée.

Cependant, tout ce qui est sémantique est traversé à divers degrés par du notionnel. Les fameux "mots-outils", réputés purement relationnels, les affixes et les catégories grammaticales n'y échappent pas. Dans leur cas, le notionnel est imprécis, parce qu'il ne nomme pas. Ainsi les prépositions *avec*, *pour*, ou *depuis* ne font pas que relier des unités lexicales : elles ont un sens spatial, de finalité ou encore temporel. De même, de façon plus discrète, les prépositions réputées désémantisées : *à* (destination), *de* (provenance, extraction).

Quant aux mots en QU- (*qui*, *quand*, *comment...*), interrogatifs, exclamatifs, pronoms et adjectifs relatifs, conjonction *que*, etc., ils portent dans leur racine une signification de creuset spatio-temporel. Celui-ci est destiné à recevoir, de l'avenir ou du passé de l'actuelle prise de parole, un contenu lexical à une place donnée que ces unités matérialisent dans l'énoncé, en prenant aussi une "fonction" dans la phrase, dirait le grammairien. Unités creuses, ce sont des invitations à chercher de quoi les remplir. Elles sont chargées de faciliter l'orientation de la prise de la parole future ou/et l'identification de l'objet absent. Ce guidage sera complété par ailleurs dans la désinence "casuelle" qui s'ajoute à la racine QU-.

Les démonstratifs, articles définis, pronoms de 3e personne (qui sont des démonstratifs latins affaiblis), catégories de temps et d'aspect sont aussi traversés par du notionnel.

Une langue naturelle compte en outre une grande variété de ressources pour dire ce qu'on ne connaît pas ou/et qu'on ne peut pas nommer : superfabrique d'abstractions, elle élabore sur l'impossible et sur l'incertain.

On sait que beaucoup d'unités lexicales sont issues d'énoncés d'actes interactifs émis en contextes ritualisés²⁵. Par la formule²⁶ dont dérive *je te supplie de X-er* (où *X* est une base lexicale de verbe), le requérant nommait son geste de soumission (l'ancêtre du verbe *supplier* signifiait *plier le genou*) et explicitait à la suite l'objet de sa requête adressée par exemple à une autorité politique ou religieuse. La requête (*supplier*, *supplique*) a finalement pris le nom du geste qui l'accompagnait dans le rituel. Le geste de se mettre à genoux peut aujourd'hui encore se réaliser en même temps que la formule *je te supplie de X-er*, mais ce n'est nullement nécessaire. Ce processus de création lexicale à partir de la co-présence rituelle geste / description du geste / acte illocutoire est très productif dans toutes les langues. Il s'agit toujours de jouer ou de faire référence à un jeu de transformation des rapports entre les interactants. La grande productivité de ce type de processus dans la dynamique du système linguistique, ainsi que le recyclage des formules pour les appliquer par dérivation à de nouveaux rituels, de même que l'existence de rituels d'interactions chez d'autres espèces animales — dont certaines disposent de la fonction du rêve — rendent plausible l'hypothèse que des schèmes de scènes d'interactions communicatives intériorisées seraient à l'origine de la formation du langage.

2.2. Des signes qui absentifient linguistiquement la présence

Nous avons vu que le signe absentifie parfois linguistiquement, jusqu'à un certain point, la présence des éléments d'une situation donnée, en n'en donnant pas de description, c'est-à-dire en ne créant pas l'illusion de les représenter *a priori* par un contenu descriptif ou identitaire.

Les pronoms du discours *je*, *tu*, *nous*, *vous*, manifestent une absence de contenu "figuratif" précis qui permet justement aux interactants de s'inscrire, hic et nunc, c'est-à-dire *in praesentia*, dans l'actualité de l'interaction langagière, d'y gagner leur place.

Les mots qui disent le "montrer", les démonstratifs, s'accompagnent encore et toujours du geste de montrer. *Le signe linguistique peut alors absentifier partiellement, dans les formes de la langue,*

²⁵ Les études sur la délocutivité, les performatifs, et plus récemment toute la jeune recherche sur grammaticalisation et pragmatification, le démontrent.

²⁶ Cet exemple est de J. C. Anscombe, 1981.

c'est-à-dire morphologiquement, la présence de l'objet. Il n'est plus nécessaire de le nommer explicitement et *in extenso*. Le symbole acoustique de l'objet, lorsqu'il est encore présent, peut s'absentifier d'un contenu lexical spécifique qui le rangerait dans une classe d'objets (comme le fait le nom commun), ou en ferait un individu unique préalablement nommé et connu comme tel (c'est le rôle du nom propre), pour se contenter d'un contenu dit "relationnel" : ainsi les pronoms *celui-ci, celui-là* (par rapport aux expressions où se trouvent déterminant démonstratif + nom : *ce livre-ci, ce livre-là*) ou encore le *il* invitant à compenser l'aporie de son contenu linguistique par un renvoi, dans le contexte ou le cotexte linguistique, à ce qui le rend identifiable.

Ces unités au contenu précaire, à remplir dans la situation, contribuent à la grande plasticité du système et de l'activité langagière.

Incomplétude radicale du signe linguistique

Un autre niveau d'incomplétude du système en marque encore la complexité et témoigne de son ouverture sur la situation. Tout signe-mot hérité du système n'a qu'une *référence virtuelle*²⁷, celle que peut enfermer le dictionnaire, à commencer par notre dictionnaire mental. Un signe linguistique n'est pas un donné concret abouti, il devra s'appuyer sur d'autres unités (pour le nom, ce sera le déterminant et l'éventuel complément du nom) pour qu'une sélection s'opère dans tous les possibles et qu'il puisse acquérir une *référence actuelle* : avec sa seule référence virtuelle, il comporte donc une incertitude qui doit être levée dans les différents environnements imbriqués, constitués par la combinatoire phrastique et le *dit* de l'énoncé, le *dire* de l'énonciation, ainsi que la situation d'énonciation.

3. Mise en abyme de la scène d'interaction

Nous avons vu les deux propriétés de présentification et d'absentification que comporte le signe co-agir dans le jeu sémiotique de la communication fondé sur l'alternance des agirs corporels des interactants. Dispositif mémoriel d'une communauté, la langue organise à différents niveaux des piles de scènes modèles avec un mécanisme de places pouvant être conquises ou attribuées dans le discours, c'est-à-dire investies dans la scène actualisée en situation. Dans la vie sociale, les interactions verbales sont constantes et la négociation de ces places est une alternative économique au conflit frontal.

Il faut que l'activité langagière se *distribue* entre les interactants : il faut qu'il y ait ce jeu, ce balancement autour d'un axe imaginaire, vide médian ou point mort. Lieu peut-être où se dépose l'enjeu symbolique²⁸. L'interaction comporte en effet un risque de prédation. Trop de présence de l'autre inhibe l'intervention d'un sujet donné. Par ailleurs, le sujet doit se plier aux modalités conventionnelles de l'appropriation du langage pour affirmer son existence. Il n'est pas un être social pour créer lui-même son langage mais pour faire son entrée dans le langage connu et partagé.²⁹

Transferts, supports

En extrapolant au dispositif de la cure analytique le principe organisationnel inhérent au langage, brièvement exemplifié ici, on peut voir dans le *transfert* le mécanisme relationnel par lequel le sujet recrée une scène pour parvenir *in fine* à s'y replacer de façon plus harmonieuse. Il s'agit alors pour le sujet de prendre part à la scène, alors que, dans une scène passée, il n'avait pas pu ou su se placer, avait été exclu, anéanti ou effacé. La relation transférentielle entre patient et analyste constitue un *support* pour le sujet. Si le support est défaillant, le sujet ne peut pas se construire et se développer. Si le support est agissant à bon escient, alors on entre dans la dynamique du balancement, différentiellement régulable à l'infini. C'est cet équilibre plastique que tente de rétablir la qualité de *l'écoute active* — une présence/absence ? — du soignant face à un patient qui a été confronté, dans son vécu, à une situation problématique qui a pu lui donner à penser : comment puis-je parler ou agir si on parle ou agit à ma place ou contre moi ? Et dans laquelle son propre désir n'a pas trouvé de place pour se dire, s'organiser et s'agir. Le transfert convoquerait à travers un rejeu symbolique, qui n'est pas conscient, la prise de distance vis-à-vis d'interactions et de places qui avaient

²⁷ *Référence virtuelle vs actuelle* : J. C. Milner, 1989. V. aussi Gérard Petit, "Référence", in P. Charaudeau, D. Maingueneau, dir., *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Seuil, 2002 : 487-489.

²⁸ Cela ressort indirectement du contrat de coopération conversationnelle décrit dans les *maximes conversationnelles* de Grice, point de départ de nombreuses discussions chez les linguistes.

²⁹ V. aussi K. Nassikas, 2011.

précédemment bloqué l'émergence réussie du sujet.

Ramenant au mode du sentir le jeu de présence/absence à soi, un léger étourdissement hypnotique pendant ou à l'issue d'une séance peut accompagner la redistribution des places, et dans la nouvelle scène d'interaction, marquer le vertige de sa différentialité par rapport à l'ancienne. Une scène devient support de l'autre. Le support est ce grâce à quoi et par rapport à quoi le vivant animé peut se construire, en s'y attachant ou s'y appuyant, en pouvant s'y fier, s'en détacher, y compris pour un jeu de retours ultérieurs éventuels, ces derniers fussent-ils joués et rejoués *ad libitum*. Attachement et détachement sont aussi les mots-clés de l'appivoisement, lequel est un travail de transfert régulier et même rituel entre deux sortes de scènes.

Conclusion

J'ai exposé quelques-unes des façons dont l'absence fait sens en langue, ce sur quoi elle porte, ce qu'elle génère pour chaque type de cas ou catégories considérés. J'ai montré que son caractère graduel assurait l'équilibrage entre les besoins d'expressivité du sujet parlant et les mécanismes scéniques contraignants portés par la langue-système.

J'ai voulu souligner aussi la nécessité d'un élargissement du cadre grammatical et descriptif traditionnel des unités de langue, en travaillant la problématisation des zones frontières avec d'autres disciplines pour lesquelles le langage et ses cadres interactifs sont aussi des objets d'étude et des outils d'analyse et de transformations.

Faute de place, je n'ai pu que mentionner d'autres caractéristiques importantes du lien entre l'activité langagière et les structures de langue qui résident dans l'organisation segmentée de l'énoncé autour du vide médian dont il a été question plus haut³⁰.

C'est dire toute la fécondité du thème de l'absence en lien avec l'émergence du langage, son organisation interactive, et le vécu langagier des sujets parlants.

Bibliographie

- Anscombre (J.C.), "Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire, notions et problèmes", in *Cahiers de Linguistique française* 3, Université de Genève, 1981 : 75-124.
- Anscombre (J.C.), Ducrot (O.), *L'argumentation dans la langue*, 3e éd. 1995 : 184 p.
- Ducrot (O.) et alii, *Les mots du discours*, Minuit, 1980 : 240 p.
- Ducrot (O.), Schaeffer (J.M.), *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des Sciences du langage* : Seuil, 1995 : 302-311.
- Fauconnier (G.), *Espaces mentaux*, Minuit, 1984 : 216 p.
- Fauré (L.), "Interjection et procédure interpellative en grammaire interactionnelle : de l'image de soi à l'"allogénèse" ?", in "L'interpellation - Prédication, récurrences discursives et variation", F. Torterat dir., *Corela*, HS-8, 2010 : 60 p. (en ligne)
- Fauré (L.), Olivier (C.) éd., "L'interjection en français", *Cahiers de Praxématique* 34, 2000 : 214 p.
- Gary-Prieur (M.N.), "Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français", *Cahiers de Praxématique*, 27, 1996 : 57-72.
- Goffman (E.), *Les rites d'interaction*, Minuit, 1974 : 236 p.
- Hombert (J.M.), *Aux origines des langues et du langage*, Fayard, 2005 : 520 p.
- Hombert (J.M.), *Comment le langage est venu à l'homme*, Fayard, 2014 : 560 p.
- Jousse (M.), "Études de psychologie linguistique. Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les verbomoteurs", *Archives de Philosophie*, Volume II, Cahier IV, 1925. Paris, Beauchesne éd., 1925. (en ligne).
- Kleiber (G.), *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*, Presses Univ. du Septentrion, 1999 : 223 p.
- Lapaire (J.R.), "Gestualité co-grammaticale : de l'action corporelle spontanée aux postures épistémiques guidées. *Maybe* et le balancement modal en anglais", in "Le vécu corporel dans la pratique d'une langue", Gilles Louÿs, Danielle Leeman (dir.), *Langages* 192, Larousse, Paris, 2013 : 57-72.
- Milner (J.C.), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, 1989, rééd. abrégée 1995 : 336 p.
- Moeschler (J.), Reboul (A.), *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*, Seuil, 1994 : 579 p.
- Nassikas (K.), *Exils de langue*, PUF, 2011 : 176 p.
- Nassikas (K.) dir., *Le trauma entre création et destruction*, L'Harmattan, 2004 : 278 p.
- Nassikas (K.), Prak-Derrington (E.), Rossi (C.) dir., *Fabriques de la langue*, 2012 : 440 p.
- Nassikas (K.) dir., *Le corps dans le langage des adolescents*, 2009 : 136 p.

³⁰ C. Olivier, 2018.

- Olivier (C.), *Traitement pragmatique des interjections en français*, Thèse, 1986 : 402 p.
- Olivier (C.), "L'interjection Ah ! : logique et subjectivité", *Champs du Signe* 5, 1995 : 223-239.
- Olivier (C.), "Pour une rhétorique conversationnelle : le jeu sur l'image de soi dans les échanges en forme de boucles", *Sémantique et Rhétorique*, éd. Univ. du Sud, 1998 : 355-378.
- Olivier (C.), "Rythme et balancement : proposition de partition terminologique", in J. Lamy et J. J. Wunenburger éd., *Rythmanalyses*, à paraître 2018.
- Pireyre (E. W.), *Clinique de l'image du corps, du vécu au concept*, Dunod, 2011 : 219 p.
- Pitti (A.), Pfeifer (R.), *La révolution de l'intelligence du corps*, Manuella éd., 2012 : 196 p.
- Prévost (S.), "Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes", *Cahiers de Praxématique* 46, 2006, 121-140.
- Rastier (F.), *Sémantique interprétative*, PUF, 1987, 3e éd. 2009 : 304 p.
- Thouret (D.), *L'engendrement du corps propre*, Le Cercle Herméneutique, 2013 : 326 p.